



**DECISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 MAI 2019**

Le seize mai deux mille dix neuf

Le conseil municipal de la commune de SURY LE COMTAL (Loire) s'est réuni en session publique au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, en date du 9 mai 2019, sous la présidence de Monsieur Le Maire.

PRESENTS : Mmes et Mrs MARTIN Y. - MAZET J. - BOASSO J.M. - HAREUX T. - BONNET S. - BERNARD R. Adjoints PINATEL M-C. - MICHEL G. - MATILLON P. - FRERY P. - LEWER A. - KRAFFT N. - GUILLERM Y - BRESSET P. - FOURNEL I. - ROUX N. - SZNYCER F. - FURNON R. - LANCELEVÉE N. - FOREST T. - COCAGNE D. - BERNARD L Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : DOLE L. pouvoir à MAZET J. - YAVAZ Z. pouvoir à HAREUX T. - FAURE L. pouvoir à BERNARD R. - CHAMPAVERT Y. pouvoir à MARTIN Y. - JACQUEMOND M. pouvoir à BOASSO J-M. - DE VERON D.

ABSENTS : MERIDJI K.

Nombre de conseillers

En exercice	29
Présents	22
Votants	27

Secrétaire élu :

Début de la séance : 20H02

**Délibération n° 2019/16/05/44
Mise à jour du tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :
- D'adopter le nouveau tableau des effectifs, tel qu'annexé au présent rapport.
- De dire que les crédits sont inscrits au budget primitif de la commune - exercice 2019.

**Délibération n° 2019/16/05/45
Budget commune 2019 : Liste des créances éteintes**

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :
- D'autoriser Monsieur le Maire à inscrire 639.97 € de créances au budget de la commune.

**Délibération n° 2019/16/05/46
Budget de l'eau 2019 : Liste des créances éteintes.**

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :
- D'autoriser Monsieur le Maire à inscrire 6 719.89 € de créances au budget de l'eau.

**Délibération n° 2019/16/05/47
Budget de la commune 2019 - Décision modificative n° 1**

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 23 voix pour et 4 contres décide :

- D'approuver la décision modificative n° 1 – Budget de la commune – Exercice 2019.

Délibération n° 2019/16/05/48
Ouverture AP-CP Réfection réseau eau potable 2020-2024

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 23 voix pour, une abstention et 3 contre décide :

- de voter le montant de l'Autorisation de Programme concernant la réfection des réseaux d'eau potable à 1 000 000 € HT.

- d'inscrire au budget annexe de l'eau la dépense d'investissement en résultant selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant :

CP 2020 : 200 000 € HT

CP 2021 : 200 000 € HT

CP 2022 : 200 000 € HT

CP 2023 : 200 000 € HT

CP 2024 : 200 000 € HT

Délibération n° 2019/16/05/49
Subvention exceptionnelle – Comité des fêtes

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'émettre un avis favorable à la subvention exceptionnelle allouée à l'association du Comité des fêtes pour le concours des illuminations pour un montant de 500 €.

- De dire que les frais afférents à cette dépense seront inscrits au budget 2019.

Délibération n° 2019/16/05/50
Subvention exceptionnelle – Centre social

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'émettre un avis favorable à la subvention exceptionnelle allouée à l'association du Centre social pour son cinquième anniversaire pour un montant de 1 500 €.

- De dire que les frais afférents à cette dépense seront inscrits au budget 2019.

Délibération n° 2019/16/05/51
Subvention exceptionnelle – Association Suryquoise de Sauvegarde de l'Environnement et de la Nature (ASSEN)

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'émettre un avis favorable à la subvention exceptionnelle allouée à Association Suryquoise de Sauvegarde de l'Environnement et de la Nature pour des analyses de lixiviat pour un montant de 288.35 €.

- De dire que les frais afférents à cette dépense seront inscrits au budget 2019.

Délibération n° 2019/21/03/32

Vote des taux des trois taxes locales

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 26 voix pour et 1 abstention décide :

- D'adopter, pour l'année 2019, les mêmes taux pour la taxe d'habitation et les taxes foncières que ceux de l'année 2018.

Délibération n° 2019/16/05/52
Subvention exceptionnelle – La Boule Suryquoise

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'émettre un avis favorable à la subvention exceptionnelle allouée à l'association de La Boule Suryquoise pour le concours de boules lyonnaises pour un montant de 750 €.

- De dire que les frais afférents à cette dépense seront inscrits au budget 2019.

Délibération n° 2019/16/05/53
Modification d'un tarif communal

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'acter la modification du tarif proposé ci-dessus
- D'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette décision

Délibération n° 2019/16/05/54
Convention de versement d'une indemnité d'éviction

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De valider le projet de convention annexé à la présente délibération
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette convention.

Délibération n° 2019/16/05/55
Acquisition de plusieurs parcelles dans le cadre de la liaison des deux zones d'activités de Sury le Comtal

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver l'acquisition des parcelles précitées
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique d'acquisition et toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Délibération n° 2019/16/05/56
Autorisation de signature des plans de bornage

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les plans de bornage afférents à cette opération.

Délibération n° 2019/16/05/57
Acquisition d'une parcelle dans le cadre d'un aménagement sécuritaire Rue du Grand Fossé Métral

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver l'acquisition de la parcelle précitée.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique d'acquisition et toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Délibération n° 2019/16/05/58
Echange de terrain sans soulte dans le cadre d'un aménagement sécuritaire rue du Grand Fossé Métral

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver l'échange de terrain précité
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique d'échange et toutes les pièces afférentes à cette affaire

Délibération n° 2019/16/05/59
Acquisition de terrains rue des Verchères

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver l'acquisition des parcelles précitées.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique d'acquisition et toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Délibération n° 2019/16/05/60
Acquisition d'une parcelle Rue Thivel

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver l'acquisition de la parcelle précitée.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique d'acquisition et toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Délibération n° 2019/16/05/61

Convention d'autorisation de passage en terrain privé d'un réseau d'eaux pluviales privé

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 26 voix pour et une contre décide :

- De valider le projet de convention annexé à la présente délibération
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette convention.

Délibération n° 2019/16/05/62

Annule et remplace : SIEL - Aménagement de la Rue des Verchères

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres avec décide :

- Prendre acte que le SIEL, dans le cadre des compétences transférées par la commune, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de " Aménagement de la Rue des Verchères " dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Monsieur le Maire pour information avant exécution.
- Approuver le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.
- Décider d'amortir ce fonds de concours en 10 années
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces à intervenir.

Délibération n° 2019/16/05/63

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public eau potable 2017

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres avec décide :

- D'approuver le rapport tel qu'établi. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.
- De dire qu'il sera mis à la disposition du public dans les conditions prévues à l'article L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération n° 2019/16/05/64

Convention La Ballade des Poly'sons

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres avec décide :

- De valider le projet de convention annexé à la présente délibération
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette convention.

Délibération n° 2019/16/05/65

Règlement des différents supports de communication de la Commune

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres avec décide :

- D'approuver le règlement des supports de communication annexé à la présente délibération.

Délibération n° 2019/16/05/66

Avenant au règlement intérieur du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres avec décide :

- D'approuver la modification de l'article 31 : Bulletin d'information du règlement intérieur du Conseil Municipal.

Délibération n° 2019/16/05/67
Convention chantiers éducatifs 2019

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres avec décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention

Délibération n° 2019/16/05/68

Annule et remplace : Cession d'une propriété communale référencée sous les numéros 21 et 20 de la section AX - Bd Jean Moulin à Sury le Comtal

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres avec décide :

- De donner un avis favorable à la proposition telle que présentée ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents s'y afférents.

Délibération n° 2019/16/05/69

Modification du règlement intérieur du restaurant scolaire et du périscolaire.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres avec décide :

- D'approuver la modification du règlement intérieur du restaurant scolaire et du périscolaire

Délibération n° 2019/16/05/70

SIEL - Aménagement carrefour RD8 RD54

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres avec décide :

- Prend acte que le SIEL-TE, dans le cadre des compétences transférées par la commune, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de "Aménagement carrefour RD8 RD54" dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Monsieur le Maire pour information avant exécution.
- Approuver le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.
- Décider d'amortir ce fonds de concours en 10 années
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces à intervenir.

Délibération n° 2019/16/05/71

SIEL - Dissimulation réseau BTS rue du Petit Fossé Métral

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres avec décide :

- Prend acte que le SIEL-TE, dans le cadre des compétences transférées par la commune, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de " Dissimulation réseau BTS rue du Petit Fossé Métral " dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Monsieur le Maire pour information avant exécution.
- Approuver le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.
- Décider d'amortir ce fonds de concours en 10 années
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces à intervenir.

Délibération n° 2019/16/05/72

SIEL – Réglage stade de foot pour homologation

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres avec décide :

- Prendre acte que le SIEL-TE, dans le cadre des compétences transférées par la commune, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de " réglage stade de foot pour homologation dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Monsieur le Maire pour information avant exécution.
- Approuver le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces à intervenir.

Délibération n° 2019/16/05/73

Echange de terrain sans soulte dans le cadre de la liaison des deux zones d'activités de Sury le Comtal

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres avec décide :

- D'approuver l'échange de terrain précité
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette opération.

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Décision n° 2019/04/06 du 18/04/2019

Avenant N° 1 au bail de location intervenu entre la Commune de Sury-le-Comtal et Madame Flore LAURENT pour la location d'un immeuble communal situé Place du 8 mai.

La valeur de l'indice du 1^{er} trimestre 2018 étant de 127.22 et celui du 1^{er} trimestre 2018 étant de 129.38, le montant mensuel du loyer est porté de 410.00 € à **416.97 €** payable à terme échu à compter du 1^{er} mai 2019.

Décision n° 2019/04/07 du 18/04/2019

Avenant N°10 au bail de location intervenu entre la Commune de Sury-le-Comtal et Mademoiselle Amélie DI MAGGIO pour la location d'un logement social situé à Sury-le-Comtal, 7, place Giraudier au 1^{er} étage.

La valeur de l'indice du 4^{ème} trimestre 2017 étant de 126.82 et celui du 4^{ème} trimestre 2018 étant de 129.03, le montant mensuel du loyer est porté de 385.42 € à **392.13 €** avec effet au 1^{er} juillet 2019.

Fin de la séance : 22H10

Sury Le Comtal, le 22 mai 2019

Le Maire,
Yves MARTIN

